

# Syndicat Mixte du bassin de la Marne et de ses affluents

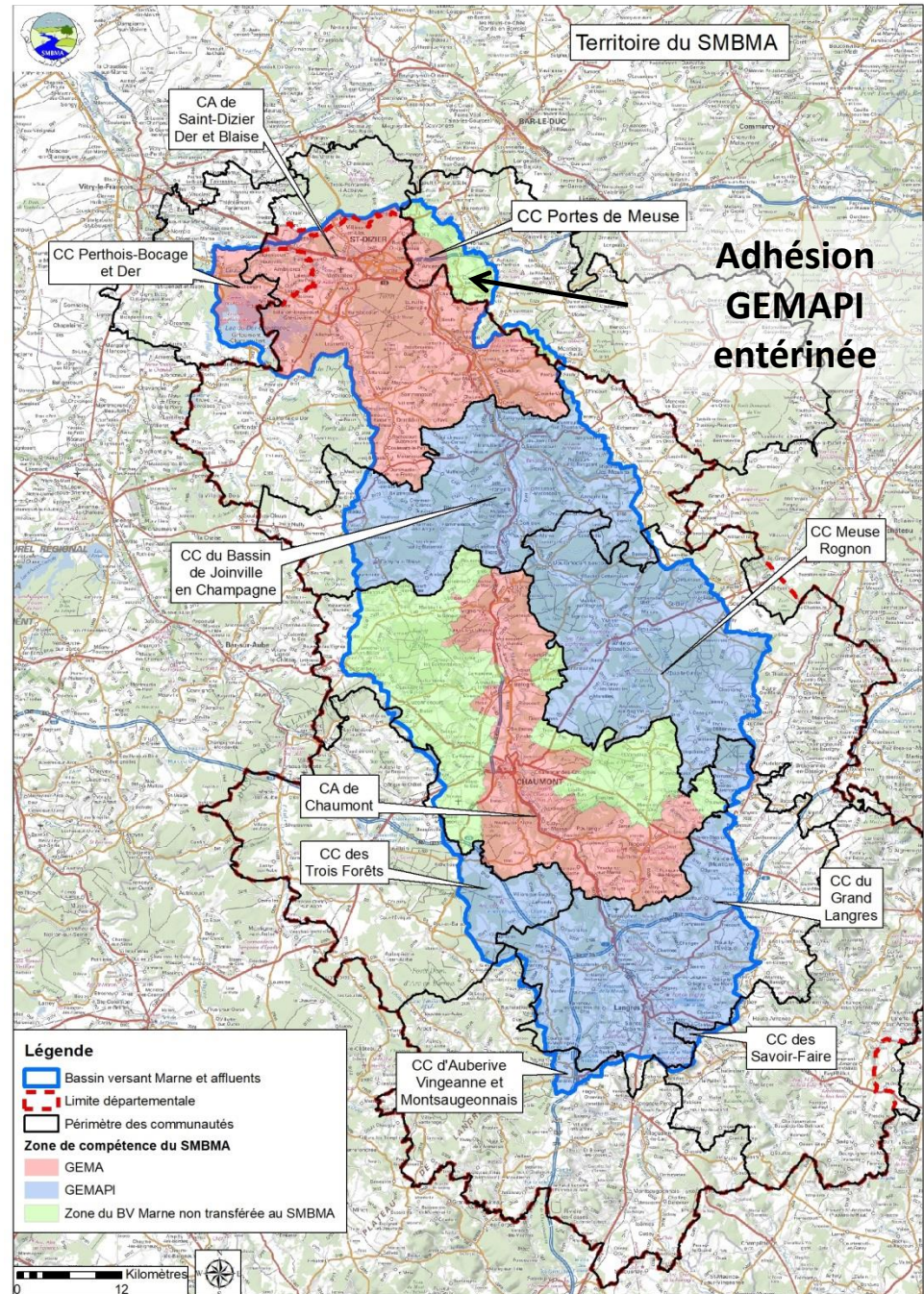
\* Une structure en cours de constitution

→ Vers un label EPAGE

\* Compétence obligatoire = GEMA

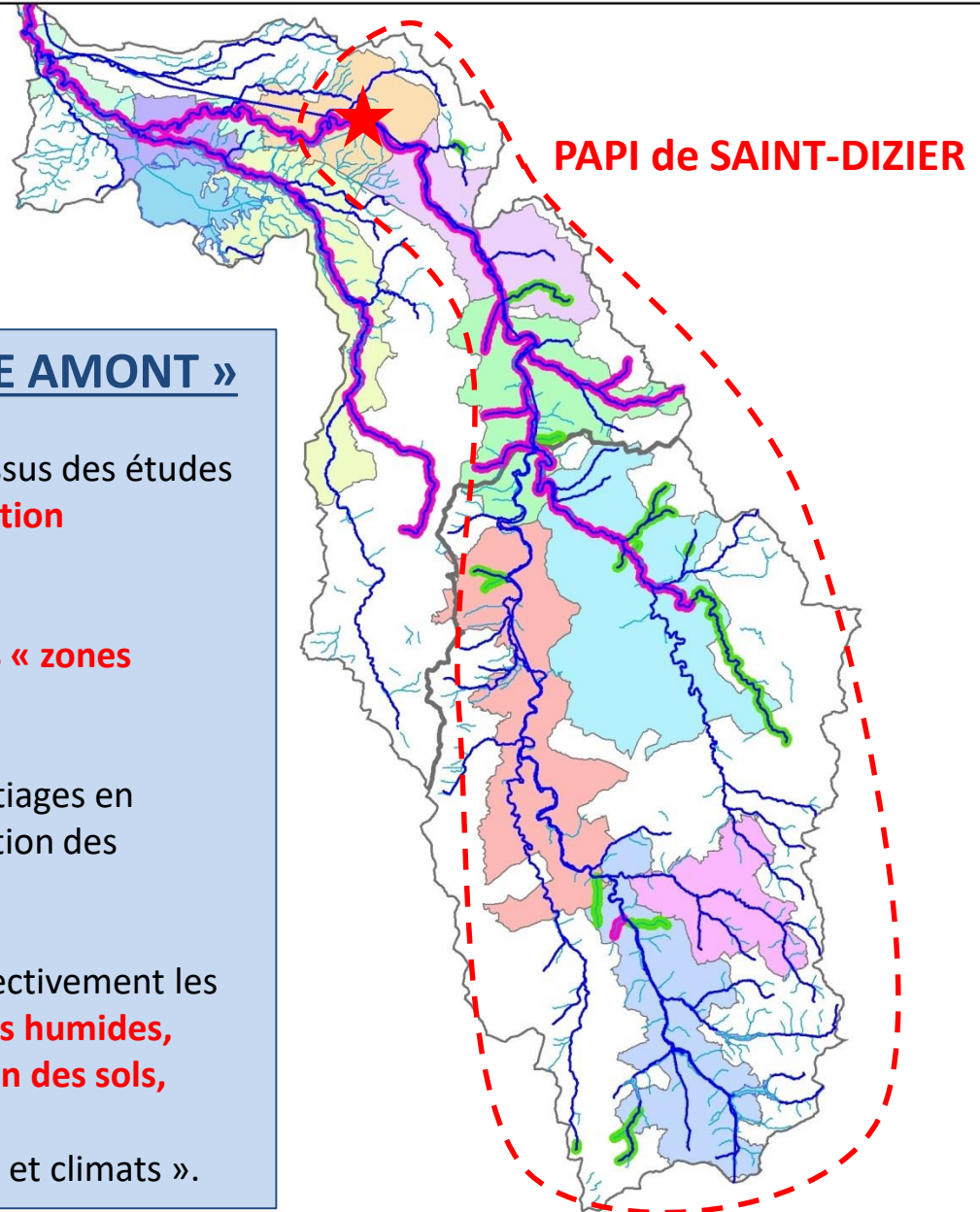
\* Carte optionnelle **PI** et ruissellements

- 3 départements (51,52,55)
- 1850 km de cours d'eau principaux
- 2600 km<sup>2</sup>
- 250 communes
- 130 000 habitants



# Enjeux du territoire et priorités d'actions

## Actions inscrites au PAOT de la Haute-Marne



### LA STRATÉGIE DU CTEC « MARNE AMONT »

- Mettre en œuvre les travaux prioritaires issus des études sur la **continuité écologique** et la **restauration multifonctionnelle**,
- Renforcer les connaissances et **agir sur les « zones blanches »**
- **Prévenir les inondations** et atténuer les étiages en s'appuyant prioritairement sur la restauration des **fonctionnalités des milieux naturels**
- Acquérir des connaissances et exercer effectivement les compétences nouvelles du syndicat : **zones humides, maîtrise des ruissellements et de l'érosion des sols**,
- **Sensibiliser le public** sur les enjeux « eaux et climats ».

# Le CTEC en chiffres : 7,7 M d'€

<p align="center"><b>CTEC Marne Amont 2019-2024</b></p> <p align="center"><b>Actions retenues par enjeu et indicateurs de résultat associés</b></p>	<p align="center"><b>Enveloppe financière prévisionnelle</b></p> <p align="center"><b>(en k€)</b></p>
<p>Enjeu 1 : <i>Gestion des milieux aquatiques et humides / Restauration de la continuité écologique</i></p> <p><b>Action 1.1 : restauration totale de la continuité écologique par arasement total ou partiel ou contournement d'ouvrages hydrauliques (OH) – objectif au moins 6 OH effacés (majeurs et prioritaires issus du PAOT et liste 2)</b></p> <p><b>Action 1.2 : restauration de la continuité piscicole par création / amélioration d'un dispositif de franchissement – Objectif au moins 6 OH traités (majeurs et prioritaires issus du PAOT et liste 2)</b></p>	<p align="center">1 900</p>
<p>Enjeu 2 : <i>Gestion des milieux aquatiques et humides / Restauration hydro morphologique, restauration des champs d'expansion des crues</i></p> <p><b>Action 2.1 : restauration multifonctionnelle intégrant la restauration des champs d'expansion des crues (reméandrement, recharge sédimentaire)- Objectif au moins 5000 ml de rivières restaurées et 2 ouvrages effacés (majeurs et prioritaires issus du PAOT et liste 2)</b></p> <p><b>Action 2.2 : restauration des berges par plantations, protection contre le piétinement du bétail – Objectif au moins 10 km de rivières restaurées</b></p> <p><b>Action 2.3 : restauration légère (gestion sélective de la ripisylve et des embâcles) – Objectif au moins 28 km de rivières restaurées</b></p> <p><b>Action 2.4 : suivi écologique avant / après travaux - Objectif au moins 6 opérations suivies</b></p>	<p align="center">3 040</p>
<p>Enjeu 3 : <i>Gestion des milieux aquatiques et humides / Entretien des rivières</i></p> <p><b>Action 3.1 : mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien des rivières – Objectif = au moins 445 km de rivières entretenues sur 1850 km du territoire</b></p>	<p align="center">1 360</p>

## Toutes les actions sont « eaux et climats »

- 14 ouvrages majeurs traités pour la continuité dont au moins 8 effacements
- 5 km de rivières reméandrées
- 38 km de restauration « simple »
- 445 km de rivières entretenues ...

<p>Enjeu 4 : <i>Gestion des milieux aquatiques et humides / Préservation et restauration des zones humides</i></p> <p><b>Action 4.1 : Inventaire des zones humides – Objectif au moins 40 hectares inventoriés</b></p> <p><b>Action 4.2 : Mise en place de plans de gestion sur des zones humides – Objectif = au moins 2 zones humides étudiées</b></p> <p><b>Action 4.3 : Restauration de zones humides – Objectif = au moins 1 zone humide restaurée</b></p>	80
<p>Enjeu 5 : <i>Gestion des milieux aquatiques et humides / Approches bassins versants</i></p> <p><b>Action 5.1 : Acquisition de connaissances par des études globales écologie / hydrologie / hydraulique / érosion Objectif = au moins 4 études réalisées dont une étude continuité écologique</b></p> <p><b>Action 5.2 : Maîtrise des ruissellements par des actions d'hydraulique douce – Objectif au moins 1 sous bassin versant traité</b></p>	390
<p>Enjeu 6 : <i>structuration de la maîtrise d'ouvrage</i></p> <p><b>Action 6.1 : sensibilisation et mise en œuvre de l'extension des compétences et du territoire du SMBMA à l'intégralité des UH Marne amont et Marne Blaise en vue de la création d'un EPAGE</b></p>	Réalisé par les animateurs du contrat
<p><i>Animation</i></p> <p><b>Action 7 : Animation pour la mise en œuvre des actions du CTEC - Objectif = 3 postes pour 3 ETP / an</b></p>	945
<p>Enjeu 7 : <i>Communication : sensibilisation « eau et climat »</i></p> <p><b>Action 7 .1 : Sensibilisation du grand public sur la préservation des milieux aquatiques et l'adaptation au changement climatique - Objectif = au moins 2 sentiers pédagogiques réalisés sur ouvrages effacés.</b></p> <p><b>Action 7.2 : sensibilisation des élus sur la préservation des milieux aquatiques et l'adaptation au changement climatique – Objectif au moins 5 journées techniques organisées</b></p>	15

➤ 40 ha de ZH inventoriées et 2 plans de gestions établis

➤ 4 approches intégrées « bassin versant »

➤ 1 sous bassin traité en hydraulique douce

➤ 2 sentiers pédagogiques

➤ 5 journées techniques

**2 techniciens + 1 ingénieur pour mettre en œuvre le contrat**

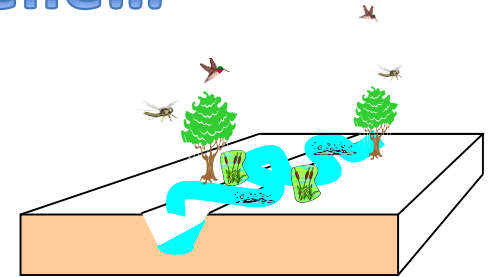
# La spécificité du CTEC Marne amont : vers une restauration multifonctionnelle...

Exemple de la pisancelle :



Après...

→ Vers une réelle ambition « eau et climat »



## Objectifs recherchés

- Rétablissement de la continuité piscicole et sédimentaire
- Restauration des habitats aquatiques
- **Reconquête des champs naturels d'inondation,**
- **Recréation de zones humides riveraines → soutien des étiages**

# Barrage des Varennes à Dommartin-le-Franc avant et après



# Le RONGEANT aux Fourneaux= avant travaux



# Le RONGEANT aux Fourneaux= après travaux





# LE RONGEANT à la Ferme de la Mothe : contournement d'ouvrage par reprise d'un ancien cours du Rongeant



© www.leuropevueduciel.fr



© ISL SIALIS Grandmottet

**Après travaux le  
nouveau tracé du  
Rongeant à la  
Ferme de la  
Mothe en janvier  
2014**





**Après travaux juin 2016**